



Mmes et MM. les Directrices et Directeurs d'écoles  
Mmes et MM. Les Enseignantes et Enseignants  
Mmes et MM. Les Enseignantes et enseignants  
Spécialisés et Psychologues des RASED

Inspection de l'Education Nationale  
2, place Saint-Christophe  
Château-Chinon Nivernais Morvan  
58120 CHATEAU-CHINON

## **Note de service N°3** **(À faire émarger par les enseignants)**

### **1. Formation continue : L'enseignement explicite des mathématiques**

La première partie de la formation départementale « L'enseignement explicite des mathématiques en prenant appui sur la démarche d'investigation avec des ressources et supports variés » est achevée. Vous avez tous participé à l'une des trois conférences organisées pour chaque cycle. Notre objectif est bien de « Construire une culture commune pour développer le goût de la recherche et donner du sens aux mathématiques et aux sciences ». Cette démarche s'inscrit dans la poursuite du travail engagé autour de l'enseignement explicite de la compréhension en lecture.

Des temps « d'atelier » vous seront proposés durant cette période 4.

Vous recevrez très prochainement une convocation indiquant les dates et lieux.

Il s'agira de promouvoir la démarche d'investigation et l'enseignement explicite à travers :

- Le jeu
- Les défis mathématiques et scientifiques

Les conseillers pédagogiques vous présenteront des outils et des démarches didactiques pour mettre en œuvre des séquences au sein de votre classe.

Des associations partenaires de l'école participeront également à ces temps de formation afin de vous présenter des ressources utiles.

### **2. Les nouveaux programmes**

Entre mars et juin, le temps de concertation restant dans chaque école sera mobilisé pour la mise en place de la progressivité des apprentissages au sein des nouveaux cycles :

- pour le cycle 2 (CP, CE1, CE2) concertation au sein de l'école ou du secteur
- pour le cycle 3 (CM1, CM2, 6ème) concertation avec le collège de secteur dans le cadre des conseils école-collège qui sont reportés après les vacances de printemps. Les dates vont être communiquées prochainement.

Les grilles (<http://iencnm.dsden58.ac-dijon.fr/2015/08/31/documents-institutionnels/>) proposées au niveau du département, peuvent vous servir de point d'appui pour organiser sur l'ensemble du cycle 2 la progressivité des apprentissages en fonction des compétences à travailler et des attendus de fin de cycle.

En fonction de ses disponibilités et de vos demandes, l'équipe de circonscription pourra vous accompagner dans la réflexion au cycle 2.

### **3. La sécurité dans les écoles**

Il a été demandé à tous les directeurs d'école au niveau académique d'organiser plusieurs exercices de sécurité : deux exercices d'évacuation « incendie » et deux exercices en lien avec le PPMS, à savoir un confinement et un exercice intrusion.

Tous ces exercices doivent être évalués pour permettre d'améliorer la sécurité de tous. Je vous invite à organiser une observation extérieure (agents municipaux, services de secours, parents,...) pour avoir une vision plus objective des conditions de l'exercice.

Lors des réunions organisées pour les directeurs en présence des services de sécurité (gendarmerie et SDIS), il a été précisé que tous les exercices sont complémentaires parce qu'ils exigent une réponse adaptée à chacune des situations. En particulier, pour l'exercice d'intrusion, il s'agit pour les enseignants de proposer différents scénarii parce qu'il n'existe pas une seule réponse à cette problématique.

Ces exercices sont aussi prévus pour développer une culture du risque auprès des élèves futurs citoyens et acteurs de leur sécurité. Il n'est pas question pour autant de proposer des situations traumatisantes aux élèves. Apprendre à garder son calme et à analyser la situation pour bien agir est aussi un savoir à développer à l'école.

Vous pourrez retrouver sur le site de la circonscription des documents pour vous accompagner dans cette tâche nouvelle et délicate : <http://dsden-iencnm-58.ec.ac-dijon.fr/wp-content/uploads/sites/25/PPMS-réunion-directeurs-janvier-2016.pdf>

### **4. La vie de la circonscription**

#### ***4.1 Le pôle ressource***

Le pôle ressource étudiera les dossiers constitués en vue d'une orientation SEGPA les vendredis 4 et 25 mars.

Le pôle ressource étudiera les dossiers constitués dans le cadre de la commission de personnalisation des parcours dès le 25 avril. **Attention tout dossier arrivé hors délai ne pourra être examiné.** Les dossiers devront donc parvenir à la circonscription **avant le 25 avril**. Le 25 avril étant le jour de la reprise après les vacances de printemps, nous vous invitons donc, de préférence, à transmettre vos dossiers avant les vacances.

#### ***4.2 « Les défis de Château » sont lancés !***

Pour mémoire, chaque lundi avant midi, entre le 29 février et le 8 avril, seront postés de nouveaux défis adaptés à chaque niveau de classe : <http://iencnm.dsden58.ac-dijon.fr/>

Je vous rappelle que toutes les classes de la circonscription sont invitées à y participer. Ces défis ont été élaborés par un collectif d'enseignants de la circonscription. Ils ont pour but d'engager les élèves dans des activités d'investigation. Ils ne doivent pas être perçus comme des travaux en plus mais bien comme des activités en lien avec les apprentissages menés au quotidien dans la poursuite de la dynamique engagée autour de l'enseignement explicite. Vous trouverez tous les documents nécessaires à votre participation sur le site.

Nous souhaiterions vivement que cette première initiative soit un succès, je compte sur votre participation pour faire vivre cette action innovante. Je vous rappelle que tous les défis sont indépendants, il est possible de participer à 1, 2 ... ou tous les défis proposés !

Tous vos commentaires sont, bien évidemment, les bienvenus afin de faire évoluer cette première édition.

#### 4.3 Les ressources postées sur le site

De nouvelles ressources ont été postées sur le site :

- Un document sur la prévention des risques du métier : <http://dsden-iencnm-58.ec.ac-dijon.fr/wp-content/uploads/sites/25/Prevenir-les-risques.pdf>
- Un document récapitulatif sur la démarche d'enseignement explicite de la compréhension en lecture : <http://iencnm.dsden58.ac-dijon.fr/category/pedagogie/mutualisation-de-documents/>
- Des réseaux d'œuvres littéraires : <http://iencnm.dsden58.ac-dijon.fr/2015/11/03/res-sources/>

D'autres documents seront bientôt en ligne (Enseignement explicite, ...) et bien sûr vous trouverez toujours les actualités et événements en provenance des écoles.

Je vous rappelle que vous pouvez nous envoyer des articles sur vos actions ou activités en classe ou pour annoncer un événement à venir. ([magali.jeannin@ac-dijon.fr](mailto:magali.jeannin@ac-dijon.fr))

*Je vous souhaite une très bonne reprise et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.*

*L'Inspectrice de l'Éducation nationale,*



Frédérique Mattès